



N° d'épreuve FFM _____ **451**
Moto-Club _____ **AMC les Fins**
N° d'affiliation _____ **0355**
Date _____ **14 JUILLET 2019**
Lieu _____ **LA BOSSE**
Organisateur technique - **BRISEBARD Raphael**
E-mail _____ **ramamauro@orange.fr**
Téléphone _____ **06 80 92 73 46**



REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : Trophée de France Enduro Kid Epreuve hors trophée de France

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	ROSSELET DOMINIQUE	Licence : 025854
Président du Jury ou Arbitre*	VERDOOLAEGHE GEORGES	Licence : 023766
Membre du Jury	BRISEBARD JEROME	Licence : 005212
Membre du Jury	CRAMPONNE PIERRE	Licence : 007509
Commissaire technique responsable	---	CHAVEY JEAN PIERRE	Licence : 172154
Responsable du chronométrage		Licence :

Article 3 Catégories et Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

Poussins

Age de 7 à 10 ans
Cylindrée 65cc boîte à vitesse mécanique
Spéciales 4 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Benjamins

Age¹ de 9 à 10 ans
Cylindrée 90cc maximum
Spéciales 4 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Minimes

Age¹ de 11 à 12 ans
Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 5 spéciales maximum
Temps de liaison 45 min maximum
Temps de pause² 45 min

Cadets

Age¹ de 13 à 15 ans
Cylindrée 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 5 spéciales maximum
Temps de liaison 60 min maximum
Temps de pause² 30 min

Espoirs

Age¹ de 13 à 16 ans
Cylindrée 125cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales 6 spéciales maximum
Temps de liaison 60 min maximum
Temps de pause² 30 min

¹ Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au 1er janvier 2019.

Les pilotes devront avoir l'âge minimum à la veille de l'épreuve.

² temps de pause observé entre la fin de la spéciale et le départ pour la liaison suivante.

• Sur les épreuves du Trophée de France :

Les pilotes âgés de 17 ans en 125cc 2T ou 150cc 4T sont acceptés mais ne seront pas classés.

• Hors Trophée de France uniquement :

Les catégories suivantes participeront également à l'épreuve :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **MAUVAIS FLORIAN**

Nombre de secouristes **6**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Hôpital le plus proche **BESANCON**

Temps de trajet (en min) **45**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Adresse **le prés Méard 25210 la BOSSE**

Nombre de participants : 200.

Caractéristiques :

Le parcours de l'épreuve n'emprunte en aucun cas des voies ouvertes à la circulation publique.

Nombre de tronçon(s) de liaison ----- **1**

Longueur de la boucle ----- **8km**

Nombre de spéciale(s) ----- **1**

Longueur de la spéciale ----- **4km**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **28 02 2019**

**AMC
les
FINS**

Signature
numérique de
AMC les FINS
Date :
2019.02.28
17:16:39
+01'00'

Visa de la Ligue

Date : **16.03.2019.**

**Ligue Motocycliste
Bourgogne / Franche-Comté**
Siège Social - BOLE
N° Siret 834 738 395 00013

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

	Heure de Départ		temp liaison	speciale	depart suivant	ecart entre series	
Espoir série 1	09:30		00:15:00	00:08:00	10:23:00		
Espoir série 2	09:37					00:07:00	
	09:44						
Cadet serie 1	09:51				10:44	repos 1	
Minimes serie 1	09:58		00:15:00	00:08:00	11:06	00:30:00	
Minimes serie 2	10:05					repos 2	
Benjamins série 1	10:12		00:17:00	00:09:00	11:23	00:45:00	
Benjamins série 2	10:19						
Poussins série 1	10:26		00:13:00	00:10:00	11:34	ecart 2 entre serie	
Poussins série 2	10:33					00:09:00	
Poussins série 3	10:40						
Minikid	10:47		00:15:00	00:10:00	11:57		
Espoir série 1	10:54				11:47		
Espoir série 2	11:01						
	11:08						
Cadet serie 1	11:15				12:08:00		
Minimes serie 1	11:22				12:30		
Minimes serie 2	11:29						
Benjamins série 1	11:36				12:47		
Benjamins série 2	11:43						
Poussins série 1	11:50				12:58		
Poussins série 2	11:57						
Poussins série 3	12:04						
Espoir série 1	12:11				13:04		
Espoir série 2	12:18						
	12:25						
Minikid	12:32						
Cadet serie 1	12:39				13:32		
Minimes serie 1	12:46				13:54		
Minimes serie 2	12:53						
Benjamins série 1	13:00				14:11		
Benjamins série 2	13:07						
Poussins série 1	13:14				14:22		
Poussins série 2	13:21						
Poussins série 3	13:28						
Espoir série 1	13:35				14:28		
Espoir série 2	13:42						
	13:49						
Cadet serie 1	13:56				14:49		
Minimes serie 1	14:03				15:11		
Minimes serie 2	14:10						
Minikid	14:17						
Benjamins série 1	14:24						
Benjamins série 2	14:31						
Poussins série 1	14:38						

